



Maison Sport Santé spécialisée VYV«RE» l'Activité Physique Adaptée & le Sport

La Maison Sport Santé (MSS) est un espace dédié aux personnes atteintes de maladies chroniques. Son objectif est de proposer une activité physique adaptée, sécurisée et supervisée par des professionnels formés. L'accès à la MSS nécessite une prescription médicale.

1. Public cible

- Personnes atteintes d'une maladie chronique cardio-vasculaire, cardiaque, artéritique et respiratoire,
- Personnes atteintes de comorbidités associées aux pathologies cardio-vasculaires (diabète...),
- Personnes en état de surpoids à obésité morbide,
- Personnes en situation de handicap mais autonomes,
- Personnes présentant des lombalgies chroniques,
- Personnes âgées de 75 ans et plus (programme spécifique),
- Personnes présentant des troubles sensoriels (mal vision par exemple).

2. Offres et Services

- **Abonnements et Bilans :**

La MSS propose des abonnements comprenant :

- ✓ 12 séances au prix de 120 € et 24 séances au prix de 200 €. Le règlement des frais d'inscription peut être effectué en une, deux, trois ou quatre fois, avec une éventuelle prise en charge par les mutuelles en fonction du contrat de l'adhérent.
- ✓ Pour le premier abonnement des adhérents, nous proposons la réalisation d'un bilan d'entrée et de sortie au prix de 25 € les deux.
- ✓ Nous offrons aux adhérents la possibilité de participer à toutes les Activités proposées par la MSS, dans le cadre d'un même abonnement (aquagym, gymnastique...).
- ✓ Passeport Santé : lors de l'inscription, nous remettons à chaque nouvel adhérent un document "Passeport Santé". Il permet de suivre l'évolution de l'adhérent tout au long de son parcours sportif.
- ✓ À l'issue de chaque abonnement, nous évaluons les progrès sportifs et les besoins de chaque adhérent. En fonction de ces éléments, nous leur proposons soit de renouveler leur abonnement dans notre structure, soit de les orienter vers d'autres centres sport-santé du département, afin de leur offrir un accompagnement toujours plus adapté à leurs objectifs et à leur condition physique.



Centre Bois-Gibert

RÉADAPTATION ET PRÉVENTION
CARDIO-VASCULAIRE

GRUPE **vyv**

VYV "RE" L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
ADAPTÉE ET LE SPORT



- **Séance d'Essai avec Prescription Médicale :**
 - ✓ Nous offrons aux potentiels nouveaux adhérents la possibilité de participer à une séance d'essai, sous réserve de présenter une prescription médicale pour la réalisation d'Activité Physique Adaptée.
- **Consultations externes :**
 - ✓ Nous offrons à nos adhérents la possibilité de bénéficier de consultations externes en nutrition, psychologie (motivationnelle ou liée à la pratique d'activités physiques adaptées) et en tabacologie. Ces consultations ne sont pas incluses dans le prix de l'abonnement.
- **Ateliers/conférences :**
 - ✓ Nous organisons des ateliers/conférences gratuits pour promouvoir le sport et la santé, animés par des professionnels du Centre Bois Gibert. Les adhérents de la MSS ont la possibilité de s'inscrire gratuitement à ces activités, dans la limite des places disponibles.
- **Amélioration continue de nos services :**
 - ✓ Dans une démarche d'amélioration continue, nous communiquons un questionnaire de satisfaction à la fin de chaque abonnement, afin d'évaluer la pertinence et la qualité des activités proposées. Cela nous permet d'adapter notre offre d'activités physiques adaptées (APA) aux besoins de nos adhérents.

3. Activités Proposées :

- ✓ Aquagym (mardi à partir de 17h) : 15 participants maximum par séance.
- ✓ Gymnastique en salle (jeudi à partir de 18h) : 20 participants maximum par séance.
- ✓ Nous avons pour projet de diversifier les activités proposées et d'augmenter les créneaux horaires, en fonction du nombre d'adhérents.

Le site de la Maison Sport Santé VYV « Re » : <https://cvl.vyv3.fr/bois-gibert/maison-sport-sante>

Informations et adhésions : sportsante.bg.cvl@vyv3.fr

VYV "RE" L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
ADAPTÉE ET LE SPORT

